



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

- 22, rue Borde 13265 Marseille cedex 08
- Tél. 0491179757 - 0491179717
- Fax 0491259207
- E-mail snui.bdr-marseille@dgi.finances.gouv.fr

● DSF de MARSEILLE

Marseille le 19 mai 2010

COMPTE RENDU DU CTPS DU 19 MAI 2010

Ce CTPS était convoqué pour la présentation du budget 2010, du plan micro et du bilan de la notation .

Comme nous l'avons précisé dans notre déclaration liminaire, (ci après) rien dans cet ordre du jour n'aurait justifié notre présence dans cette salle si ce n'est la nécessité d'obtenir des réponses probantes au questionnement des agents sur leur avenir.

A l'issue de la présentation du budget 2010 par le directeur, les représentants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires sont intervenus sur les points suivants :

- Défectuosité récurrente du système de chauffage de la rue Borde. Le directeur reconnaît ces « soucis » dus à un manque d'entretien et à la vétusté de l'installation. Nous avons exigé qu'il soit remédié à ces problèmes une bonne fois pour toute afin que les personnels puissent travailler dans des conditions décentes.
- Nettoyage des locaux qui est loin d'être satisfaisant. Le directeur répond que ce marché est national et que les intervenants sont soumis à un cahier des charges drastique, contrôlé de manière permanente par les gestionnaires de sites. Cette réponse ne nous satisfait pas du tout car au final, ce sont les agents qui subissent les carences de ces sociétés qui emploient de la main d'œuvre sous payée et en nombre nettement insuffisant. Nous demandons à l'administration de contraindre ces dernières afin que le cahier des charges initial soit respecté.
- Ouvrants du site de Saint Barnabé. L'audit énergétique commandé par la direction devrait inciter la DG à débloquer les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux (400 000 €) qui revêtent un caractère urgent.

En fin de présentation du plan micro 2010 les représentants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ont évoqué la nouvelle application GESPRO.

Nous avons dénoncé le calendrier inapproprié de la mise en place de cette dernière et des formations y ayant trait. Nous avons également dénoncé l'impact de cette opération sur les autres missions et charges des services.

La direction nous a répondu qu'elle n'avait pas eu le choix des dates et que son impact a été pris en compte dans le cadre des DPA des SIE.

Enfin la direction a commenté le bilan 2009 (gestion 2008) de la notation.

Les représentants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ont réitéré leur opposition à ce système profondément inégalitaire. Ce sentiment est partagé par les personnels au vu du taux de boycott de l'entretien d'évaluation (37%) et du nombre d'appels de notations au plan local. Bien entendu, la direction ne partage pas ce constat !

Comme nous l'avions annoncé en préambule, nous attendons des réponses de la direction sur les points suivants :

SIP Aubagne

Encore une fois, nous avons dénoncé l'exiguïté du site et les futures conditions de travail des agents (c/f la pétition transmise au directeur).

La direction a botté en touche en suspendant sa décision aux conclusions des ergonomes qui seront communiquées à l'occasion du prochain comité de suivi reporté au 2 juin 2010.

Mega-projet Prado Borde Liandier

Les représentants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ont à nouveau exprimé leurs inquiétudes sur la viabilité de ce projet tentaculaire.

La direction a assuré que l'ensemble des services actuels et futurs de ce site seraient installés à l'intérieur de ce périmètre, dans des « conditions normales » d'ici la fin 2012.

Par contre, à aucun moment elle n'a été en mesure de nous indiquer de quelles superficies elle disposait et où seront situés ces services à l'exception des SIP 7/10 et 9 et du SIE 7/9/10 qui occuperont le 2^{ème} étage du 22, rue Borde.

Afin de libérer cet étage, la Formation Professionnelle locale et régionale sera délocalisée dans des locaux du pôle Euromed à la Joliette.

L'aménagement de cet étage fera l'objet d'un accompagnement ergonomique. Les groupes de travail se mettront en place aux alentours de la mi-septembre.

Ce méga-projet sera connu dans sa globalité après avoir été soumis à l'avis du « préfigurateur » (futur N°1 de la DRFiP 13), qui prendra ses fonctions le 1^{er} Juillet.

SIP Saint Barnabé et Sadi Carnot

Le cahier des charges doit être communiqué par la DPAEP (ergonomes du ministère). L'étude ergonomique, après appel d'offre, sera confiée à un cabinet privé et débutera en septembre.

Les représentants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ont les pires craintes quant aux conditions de mise en place des accueils particulièrement sensibles de ces deux sites.